

-Les déclarations de chiffre d'affaires pour la liquidation de la T.V.A s'effectueront comme suit :

- Déclaration du mois d'avril à déposer en Mai :		
T.V.A facturée : $1.000.000 * 7\%$		=70.000 DH
TVA récupérable/immobilisations d'Avril		-5000 DH
TVA récupérable/charges de Mars : $500.000 * 7\%$		- 35000 DH
	T.V.A exigible	30.000 DH
	Report de Crédit de TVA	Néant
	T.V.A à verser ou Crédit de TVA à reporter	30.000 DH